

POINT COM.MUN

Le flash info de la ville de Saint Marcel lès Valence



numéro
SPÉCIAL #2
AVRIL 2020

Chères Saint-Marcelloises,
chers Saint-Marcellois,

Depuis le 16 mars, une cellule de crise a été mise en place dans la commune pour assurer la continuité des services publics essentiels, pour anticiper les besoins des habitants et essayer d'y répondre, pour aider les personnes les plus isolées et les plus fragiles. Aujourd'hui, nous devons nous mobiliser tous ensemble pour préparer l'après-confinement. Nous avons commandé 12 000 masques tissus homologués* auprès d'un fournisseur Ardéchois et souhaitons proposer au minimum un masque pour chacun d'entre vous. Etant donné la demande actuelle, la livraison de ces masques se fera certainement de manière progressive. Nous procéderons à leur distribution dès que possible. Et parce qu'il faudra probablement nous protéger encore longtemps après le déconfinement, nous souhaitons en parallèle encourager la fabrication de masques sur

notre commune, en faisant appel aux matériaux, aux machines à coudre que vous pourriez avoir à disposition, et aux couturières et couturiers en herbe qui pourraient nous aider dans cette opération. Sauf disposition gouvernementale contraire, il n'est pas dans notre intention de rendre le port du masque obligatoire, mais il doit être considéré comme un moyen pour se protéger et protéger les autres. Ce sera un geste de citoyenneté et de solidarité. Dans l'attente d'une réelle sortie du confinement, rester confiné est une nécessité absolue, c'est le devoir de chacun. Tous ensemble, nous vaincrons cette maladie.

Prenez soin de vous,

Dominique Quet,
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

Jean-Michel Valla,
1^{er} adjoint et futur maire

* norme AFNOR, masques réutilisables, lavables, zéro déchet

#COVID 19
**SAINT-MARCEL
SE MOBILISE**

RESTEZ
CHEZ VOUS
*pour vous protéger
et protéger les autres*

**RAPPEL : DÉPLACEMENTS INTERDITS DE 21H À 6H
DANS LE CADRE DU COUVRE-FEU**



pour nous
CONTACTER

Standard téléphonique

de la mairie : **04 75 58 70 03**
ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h à 16h,
le vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 15h

**Numéro
d'astreinte**
pour joindre
la mairie
en dehors
des heures
d'ouverture

06 69 32 92 42



Par email

mairiesmlv@wanadoo.fr

Site internet

mairiesmlv.org

Les masques en bref

1 000 masques chirurgicaux

pour équiper le personnel communal au contact des usagers (garde des enfants de soignants, policiers municipaux...)

12 000 masques tissus

homologués* commandés pour les Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois

2 masques en tissu distribués dès que possible **dans chaque boîte aux lettres**

Possibilité de **demandeur plus ou moins de masque** selon le nombre de personnes de votre foyer via un formulaire en ligne : **mairiesmlv.org/masques** ou en appelant la mairie



Un masque pour chaque habitant comment seront-ils distribués ?

Dans le cadre du confinement, l'idée est d'éviter vos déplacements et les contacts inutiles. Nous envisageons donc de distribuer **2 masques par foyer, dans une enveloppe** déposée par les élus dans toutes les boîtes aux lettres de la commune (sous réserve que vous disposiez d'une boîte).

Si vous êtes seul ou plus de deux à votre domicile, vous pouvez nous en faire part sur un formulaire dédié disponible en page d'accueil du site internet de la mairie, ou en appelant le 04 75 58 70 03 si vous ne disposez pas d'internet.

Nous vous informerons des modalités de retrait des masques supplémentaires grâce aux coordonnées que vous nous aurez données.

Et en parallèle... création d'un atelier éphémère à Saint-Marcel

Pour bien préparer l'après-confinement, la Ville lance également, en parallèle, la production de masques homologués en tissu lavable au sein de la commune.

La fabrication peut se faire de deux manières :

- **dans les locaux de la salle des fêtes** aménagés avec du matériel de couture, dans le respect des règles de sécurité
- **à domicile** pour les personnes qui disposent de machine à coudre.

Vous avez chez vous des matériaux à donner pour les confectionner ?

tissu aux mailles serrées, rubans, élastiques de couture, fils, machine à coudre, etc.

>>> Vous pouvez les déposer à la salle des fêtes, aux horaires indiqués.



Vous êtes un couturier ou une couturière aguerri(e), vous ne souffrez d'aucune pathologie qui vous mettrait en danger face au Coronavirus, mais vous ne disposez pas d'une machine à coudre ?

>>> Rejoignez notre atelier éphémère quelques heures par semaine.

La salle des fêtes devient le lieu central :

- de dépôt et stockage des matériaux
- de confection de masques
- de dépôt des masques réalisés à domicile.



Atelier éphémère salle des fêtes

- place de la mairie
(entrée côté Ecole Bouvier)
- ouvert les mardis & jeudis,
de 14h à 17h

Côté confection

- 10 personnes maximum
simultanément sur place
- Possibilité de récupérer des kit
pré-découpés

Réouverture de la Poste lundi 20 avril

Horaires aménagés :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Le distributeur de billets est également remis en service.

Vous souhaitez recevoir les informations de la Mairie par mail et/ou SMS ?

Transmettez vos coordonnées (prénom, nom, email et/ou téléphone portable) à mairiesmlv@wanadoo.fr ou au **04 75 58 70 03**.

>>> Vous pouvez également suivre la page Facebook [@mairiesmlv](https://www.facebook.com/mairiesmlv) pour être tenu informé des actualités de la commune, des initiatives des associations et partenaires, etc.